

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE REZE-lès-NANTES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AYANT SIEGE
LE DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 1974 A 10 H. A LA MAIRIE (SALLE DU
CONSEIL MUNICIPAL) -

-:-

L'an mil neuf cent soixante quatorze, le premier septembre, à dix heures, le Conseil Municipal de la Ville de REZE s'est réuni sous la présidence de Monsieur PLANCHER, Maire, suivant la convocation faite le 20 Août 1974.

Etaient présents :

- M. PLANCHER, Maire,
- MM. FLOCH, VINCE, JORAND, HOCHARD, Adjoints,
- M. RAFFIN-CABOISSE, Conseiller Municipal Subdélégué,
- MM. ARDOUIN, BROSSAUD, LE MEUT, QUEBAUD, SAULNIER, BARAUD, CAILLEAU, LABBE, PENNANEAC'H, Mmes DUGUE, QUINTANA, PERROCHAUD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés, ayant donné procuration pour voter en leur nom :

- MM. CONCHAUDRON, COUTANT, Adjoints,
- M. SAVARIAU, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

- MM. BONNET, ROBERT, NECTOUX, SALAUN, BOUTIN, MORIN, ROUSSEAU, LANDRIN, GUERIN, DURAND, Conseillers Municipaux.

-:-

ORDRE DU JOUR :

- Election des Sénateurs - Désignation des délégués supplémentaires et suppléants au collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 22 Septembre prochain.
- Questions diverses.

-:-

... /

F° 2.-

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire ouvre la séance ; M. CAILLEAU Raymond, Conseiller Municipal, est désigné, à l'unanimité, pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance.

Les fonctions de Secrétaire administrative sont assurées par Madame SELLES, Secrétaire Générale Adjointe.

1°- DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES ET SUPPLEANTS
AU COLLEGE ELECTORAL CHARGE DE PROCEDER A L'ELECTION DES
SENATEURS -

Conformément à l'article R.133 du Code Electoral, le bureau électoral est constitué :

Président : M. PLANCHER, Maire,
Membres du bureau : MM. PENNANEAC'H Jean,
RAFFIN-CABOISSE Charles,
PERROCHEAU Nicole,
JORAND Michel.

Une seule liste est présentée : "liste de la Municipalité - Union de la Gauche".

Sont élus, à l'unanimité des membres présents, la liste proposée :

Délégués supplémentaires :

MM. BLANDIN Francis	18 voix
JARNOT Régis	18 -
PINARD Claude	18 -

Délégués suppléants :

MM. CHAUVIN Georges	18 voix
PLISSONNEAU Robert	-
BILLON Paul	-
ROUTIER Yves	-
LEROUX Jean	-
TREBERN Jean-Luc	-
PLANCHENOT André	-
ZIMMER Fernand	-
PERROT Roger	-
Mme DEMEUZOIS Anne-Marie	-
Mme CARTEAU Andrée	-
MM. HEGRON Raymond	-
PERRIN Serge	-
Mlle GUERIN Anne	-
M. FORGERIT André	-

... /

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 3.-

2°- GARANTIE COMMUNALE A UN EMPRUNT DE 881.000 F. QUE LA S.E.M.I. DE LA VILLE DOIT CONTRACTER AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE DE NANTES POUR ASSURER LE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA PREMIERE TRANCHE DE LA ZONE D'HABITATION DES TROIS MOULINS -

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de NANTES a consenti à la S.E.M.I. de la Ville, un nouveau prêt d'un montant de 881.000 F., destiné au financement complémentaire des 165 logements en accession à la propriété du programme des Trois Moulins, 1ère tranche.

Considérant que tous les emprunts contractés par cette société pour création de logements ont été garantis par la Ville, la S.E.M.I. sollicite la garantie communale pour cet emprunt de 881.000 F.

Le Conseil, à l'unanimité moins une abstention, accorde la garantie communale sollicitée.

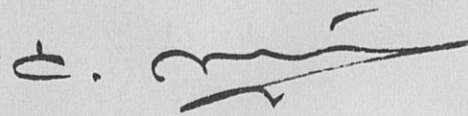
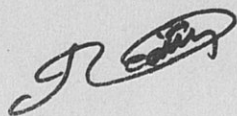
M. PENNANEAC'H, Conseiller Municipal, convie les membres du Conseil Municipal au Vin d'Honneur qu'il offre le 21 Septembre, en fin de matinée, salle de l'amicale laïque,* à l'occasion de ses noces d'or. de REZE

Le Maire et le Conseil présentent leurs vœux et leurs vives félicitations à M. PENNANEAC'H et manifesteront leur sympathie au cours de la cérémonie fixée au 21 Septembre prochain.

La séance est levée à 10 H. 40

Le Secrétaire de séance,

La Secrétaire Administrative,



Et ont signé les membres présents :